

toute particulière que joue manifestement le secteur énergétique dans le développement économique du Canada, ce programme a été fondé sur trois grands principes: la sécurité des approvisionnements et, ultimement, l'indépendance vis-à-vis du marché mondial du pétrole; la possibilité pour tous les Canadiens de participer au secteur énergétique en général et à l'industrie pétrolière et gazière en particulier, et de partager les fruits de l'expansion industrielle; et l'établissement d'un régime de prix du pétrole et de partage des recettes qui tienne compte de l'exigence d'équité pour tous les Canadiens, où qu'ils habitent.

À mon avis, le concept de "canadianisation" est un aspect du PEN qui a été fort mal compris. L'objectif de cette "canadianisation" est en fait fort simple: il consiste à accroître la part de l'industrie pétrolière et gazière détenue et contrôlée par des Canadiens, c'est-à-dire la faire passer à 50 % d'ici dix ans. Dans la stratégie adoptée pour réaliser cet objectif tout à fait légitime, l'insistance est mise sur la nécessité d'assurer une place aux sociétés pétrolières et gazières canadiennes dans l'industrie au Canada, et non de forcer les sociétés étrangères à quitter ce marché. Il ne fait pas de doute que nous avons l'intention de donner aux sociétés canadiennes la possibilité de croître plus rapidement. Ce que nous n'avons pas voulu faire et n'avons pas fait, c'est de rendre improfitables les opérations des grandes sociétés pétrolières internationales. Par exemple, le coût net de l'exploration au Canada qu'assument les entreprises américaines restera inférieur à celui aux États-Unis.

Mais nous sommes ici en présence d'une situation qui sort de l'ordinaire. Tout au cours des années 50 et 60, les non-résidents ont détenu près de 80 % et contrôlé plus de 90 % des ressources pétrolières et gazières canadiennes. Ils ont aussi contrôlé près de 100 % des avoirs liés aux opérations de raffinage et de commercialisation. Le Canada n'avait pas une seule société pétrolière multinationale, pas même une petite. Nous n'avons aucune société canadienne verticalement intégrée, jusqu'à ce que PétroCanada achète la Pacific Petroleum en 1978.

Avant l'adoption du PEN, le renforcement de la mainmise étrangère était une conséquence non intentionnelle des politiques gouvernementales. Les gains fortuits attendus de l'accroissement des prix du pétrole et du gaz favorisaient les entreprises déjà les mieux implantées. Et qui étaient pour la plupart détenues par des capitaux étrangers. Ces mêmes entreprises étaient également les principaux bénéficiaires de l'indemnité pour épuisement gagné, puisque cette déduction du revenu imposable tiré des ressources n'était accordée qu'aux entreprises qui s'occupaient principalement d'exploitation des ressources, et en tiraient